

Football/Qualifications Can 2019/Gabon-Burundi-J-1

Didier Ovono Ebang, le taulier qui espère un remake de 2003

James Angelo LOUN-DOU
Libreville/Gabon

DANS la continuité d'un tournoi amical où il avait connu son baptême du feu, c'est contre les Hironnelles du Burundi, en tour préliminaire des éliminatoires jumelées Coupe du monde et coupe d'Afrique des nations 2006, que Didier Ovono Ebang a vécu ses premières grandes émotions en match officiel et avec un statut de dernier rempart titulaire des Panthères du Gabon. La manche retour remportée nettement (4-1) à Libreville, le 15 novembre 2003, reste gravée dans la mémoire du portier qui finira par prendre le meilleur sur Boris Nguema dont il fut d'abord la doublure, aussi bien en catégorie Juniors (lors des qualifications et de la première phase finale de Coupe d'Afrique des nations U20 disputée quelques mois plus tôt au Burkina-Faso) qu'en sélection nationale fanion.

« C'était une très bonne expérience. J'étais jeune et découvrais le haut niveau. Durer autant en sélection nationale est un signe de continuité, mais surtout de compétitivité. Je suis heureux d'être toujours là quinze ans plus tard, avec beaucoup d'expérience, et surtout prêt à donner le maximum pour aider mon pays à se qualifier pour la Can 2019 au Cameroun », avance un gardien de but né le 23 janvier 1983 à Port-Gentil et qui, depuis cette rencontre contre les Burundais en 2003, a enfilé huit tuniques différentes en club.

Les choix de carrière qu'il



Photo : Wilfried MBINAH

Didier Ovono Ebang, ici entre Donald Nze et Bitseki Moto. "Trouver la formule pour venir à bout du Burundi".

a opérés par la suite vont de Mangasport au Paris FC (son employeur depuis 2017), en passant par Sogea FC (son dernier club du Gabon), Allianza San Salvador (Salvador), FC Paços Ferreira (Portugal), Dinamo Tbilissi (Georgie), Le Mans et FC Sochaux (France) et le KV Ostende (Belgique). Devenu taulier de la tanière, Ovono Ebang a également vu se succéder aux commandes des Panthères, le Gabonais Claude Albert Mbourounot (auquel il doit ses premières capes), le Brésilien Jair Ventura Filho "Jairzinho", le Français Alain Giresse, l'Allemand Gernot Rohr, les Portugais Paulo Duarte et Jorge Costa, et enfin l'Espagnol José Antonio Camacho. Mais aussi les intérimaires qu'ont été

son compatriote Raphaël Nzamba-Nzamba et le Portugais José Garrido (actuel Directeur technique national). Du haut de sa centaine de sélections et de ses quatre phases finales de Can (2010, 2012, 2015 et 2017), Ovono se verrait bien disputer une sixième. De surcroît de l'autre côté de la frontière nord du Gabon et avec ses compagnons de route (avec lesquels il partage ce record national de participations) que sont Bruno Ecuele Manga et Pierre-Emerick Aubameyang. Le "Parisien" se réjouit même de ce que les Panthères puissent compter sur toutes leurs forces vives opérationnelles.

« Il y a parfois des problèmes qui font qu'une

équipe ou une sélection ne puisse pas s'appuyer sur l'ensemble de ses meilleurs joueurs. Le plus important reste de les surmonter et avancer. Les joueurs ont pris conscience qu'on a l'honneur d'un pays à défendre. Il nous appartient, chacun dans son rôle, de donner le meilleur de soi-même et qualifier le Gabon pour la Can 2019. Cela passe par une victoire contre le Burundi qui est un adversaire à prendre au sérieux. A nous de trouver la formule pour faire un grand match samedi et nous relancer dans une poule vraiment abordable », conclut Didier Ovono Ebang.

Qui signerait volontiers des deux mains pour un "remake" de la dernière opposition en terre gabonaise contre les Hiron-

nelles de la région des Grands Lacs africains

Fiche technique du dernier Gabon-Burundi Éliminatoires cumulées Coupe du monde et Coupe d'Afrique des nations 2006

• **Samedi 15 novembre 2003**

Stade omnisports Omar Bongo de Libreville
Gabon-Burundi : 4 - 1 (3 - 0 à la mi-temps)

Arbitre : Falla Ndoye (Sénégal)

Buts : Shiva Star Nzigou (2e minute), Rajabou Mwinyi (16e, csc), Stéphane Nguema Ondo (35e sur penalty et 79e) pour le Gabon; Gabriel Nzeyimana (89e) pour le Burundi

Avertissements : Alain Ndizeye (11e et 68e),

Juma Mossi (13e), Félicien Mbandza (38e) et Rajabou Mwinyi (85e) pour le Burundi
Expulsion : Alain Ndizeye (68e)

Les équipes :

• **Gabon** : Ovono Ebang - Nsi Akoue, Moundounga, Mouyouma, Ambourouet (Okogo, 63e) - Moubamba, Issiemou, Mbanangoye (Kessany, 63e) - Zue Nguema (capitaine), Nzigou (Lary, 79e), Nguema Ondo

Sélectionneur : C. Mbourounot

• **Burundi** : Kitenge - Twite, Bizimana (H. Nzeyimana, 20e), Ndamazani, Ndayizeye - Ndizeye, Mbanza (Masudi, 49e), Mwinyi - Hakizimana (G. Nzeyimana, 23e), J. Mossi, M. Omar
Entraîneur : B. Ribakare

Excès de vitesse

Mario Lemina reçoit l'amende la plus lourde d'Angleterre!

S.A.M.
Libreville/Gabon

LE milieu de terrain de Southampton et international gabonais Mario Lemina a été condamné, lundi dernier, par la justice anglaise à payer une amende record de 106.000 euros (environ 70 millions CFA) suite à plusieurs excès de vitesse. Selon les médias britanniques, qui ont révélé cette affaire, Lemina a subi les foudres de la justice anglaise pour n'avoir pas confirmé à la police si c'était lui qui

conduisait ou quelqu'un d'autre au moment des faits.

Voulant sans doute en faire un exemple, les juges anglais ont décidé de lui infliger l'amende la plus lourde possible. Ces 106.000 euros constituent en effet un record pour une infraction de ce type en Angleterre. Son avocat Cliff Moris aurait expliqué cette soudaine sévérité par la barrière de la langue. " L'anglais n'est pas sa langue maternelle et il n'est donc pas particulièrement bon. Il n'a pas pu expliquer qui était au volant au moment des faits ", aurait-il indiqué.



Photo : F. M. MOMBO

Lemina est actuellement avec les Panthères, loin de cette histoire.

Cette sanction financière représente quand même trois fois son salaire hebdomadaire à Southampton, ont aussi expliqué les journaux britanniques. Elle aurait pu être plus sévère si d'aventure Lemina avait nié qu'il conduisait à ce moment. Certains médias pensent même que l'amende aurait pu atteindre 144 000 livres sterling (soit près de 104 millions de francs CFA). Outre ce montant dont l'international gabonais doit s'acquitter, la justice anglaise lui a également interdit de conduire pendant une année.